

<http://lipietz.net/Les-mouvements-sociaux-actuels-et-l-ecologie-politique>

Désir de Vert

Les mouvements sociaux actuels et l'ecologie politique

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : août 2003

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Les luttes du printemps et de l'été - retraites et intermittents du spectacle - ont travaillé une question au fondement du projet des Verts : la juste mesure de ce que l'on donne à la communauté en échange de ce que l'on en reçoit. Dans la terminologie habituelle du débat droite - gauche, c'est la question du revenu socialisé.

Pour la droite néo-libérale, cette socialisation ne peut faire l'objet que d'un contrat privé entre l'individu et sa banque ou son assurance : chacun « met de côté » pour couvrir ses éventuels besoins ultérieurs. C'est la richesse qui donne droit à l'existence. La politique de Raffarin vise, en réduisant la couverture retraite par répartition, à forcer au recours à l'épargne et à l'assurance-vie. Pour la gauche traditionnelle, la retraite comme l'indemnité chômage est un morceau du salaire mis dans un pot commun et reversé au prorata du travail salarié accompli dans le passé. C'est le rapport au salariat qui donne droit à l'existence.

Les Verts apportent une troisième réponse. Face à l'offensive de la droite, ils sont, bien sûr, mobilisés aux côtés des mouvements sociaux. Mais, comme l'a montré notre Convention Retraites du 15 mars dernier, le rapport retraite - cotisation salariale ne peut plus aller de soi. À ce compte, le tiers des salariés (dont 80 % de femmes) aurait droit à moins que le minimum vieillesse, tout comme les paysans et autres indépendants, dont les intermittents du spectacle. Il faudra bien un jour l'admettre : la retraite est un droit de la personne, et doit être financée par l'ensemble de la richesse produite par la société, et donc financée par un prélèvement sur l'ensemble de la valeur ajoutée (salaires ET profits). Ce qui est dû en échange, c'est bien entendu une certaine quantité de travail pour la société, mais pas forcément dans le salariat. Se former, s'occuper des enfants ou des voisins, entretenir l'environnement, assumer l'organisation des fêtes et de la création culturelle, autant d'activités pour la communauté, et ce rapport à la communauté fonde le droit au revenu social d'existence.

C'est avec le mouvement des intermittents que la réflexion sur le « Qu'est-ce qu'on offre en échange de quoi » a le plus progressé. La « contribution sociale » des travailleurs de la culture est à la fois diffuse dans l'espace social (des régions entières seraient ruinées par la disparition des intermittents qui y assurent les événements culturels) et dans la vie de l'artiste (il travaille même quand il ne « se » produit pas !). C'est donc clairement toute la société qui doit payer pour le droit à l'existence de l'artiste, indépendamment de son « cachet ».

Cette situation est bien plus fréquente qu'on ne l'imagine. La culture et la fête en sont assurément et de tout temps l'exemple le plus avancé : elles représentent, même dans une société individualiste comme la notre, l'expression la plus haute du lien social, du bonheur de vivre ensemble et de découvrir les autres, de l'émerveillement du monde : en quelque sorte le produit final de la société. Mais quantité de biens et de services non-marchands (et dont il faut bien pourtant que les producteurs vivent !) sont dans le même cas. C'est la situation de beaucoup de travailleurs sociaux, et ce le sera de plus en plus.

Cette réalité inspire la réflexion économique et sociale des Verts et leurs propositions sur l'économie sociale et solidaire. Discours « de gauche », en ce qu'il insiste sur la réciprocité et le bien commun et combat l'égoïsme, mais pas discours de la gauche classique. La « petite musique des Verts » au sein de la lutte sur les retraites a donc eu du mal à se faire entendre. Mais l'influence verte est déjà sensible dans certaines inflexions du discours de la CGT : l'acceptation du financement par la valeur ajoutée, l'évocation d'un statut permanent du salarié par-delà les aléas de ses conditions d'embauche.

Il est encore trop tôt pour affirmer que les sinistres projets Mattéi-Barrot sur le sécu-maladie auront été les victimes posthumes des luttes du Printemps. La bataille sur la réforme de la politique de santé sera longue, et les Verts y

tiendront encore une place originale, d'autant mieux écoutés que la sécurité sanitaire environnementale et la prévention sont leurs « spécialité » reconnue ! La Convention Santé du 21 juin dernier en a témoigné.

Il faudra bien des années pour que triomphe, dans les mouvements sociaux, l'approche de l'écologie politique. Ainsi, dans la lutte contre les projets concrètement stupides de Ferry et de Bercy, qui, pour reporter les dépenses (et les impôts) sur les collectivités locales, cassaient les collectifs scolaires, nous avons dû subir avec gêne certains discours idéologiquement hostiles à toute régionalisation. Oui, nous luttons aux côtés d'une gauche qui pense qu'un service public local est un service public au rabais et que, sorti du cadre national, il ne saurait y avoir de démocratie ! C'est une des nombreuses raisons de notre volonté d'autonomie, aux élections régionales et européennes de 2004.

Pourtant, dans cette fraternité de lutte pour le bien commun, dans ces « convergences solidaires » où se retrouvent les écologistes, se construisent non seulement la résistance au néolibéralisme, mais la réflexion sur l'alternative du XXI^e siècle.